

## SYNTHÈSE

# Groupe de travail sur les politiques relatives aux enregistrements frauduleux Rapport initial

Soumis le 12 février 2010

### STATUT DE CE DOCUMENT

Ce document est la synthèse du rapport initial du groupe de travail sur les politiques relatives aux enregistrements frauduleux (RAPWG).

### **Remarque sur les documents traduits**

*Ce document a été traduit de l'anglais afin d'atteindre un plus grand public. Bien que la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) se soit efforcée de vérifier l'exactitude de la traduction, l'anglais est la langue de travail de l'ICANN et l'original de ce document, rédigé en anglais, est le seul texte officiel et faisant autorité. Veuillez noter que cette synthèse constitue un seul chapitre du rapport complet uniquement disponible en anglais sur <http://gnso.icann.org/>.*

# 1. Table des matières

1. TABLE DES MATIÈRES	2
2. SYNTHÈSE	3

## 2. Synthèse

### 2.1 Contexte

- Le 25 septembre 2008, le Conseil du GNSO a adopté une motion demandant la rédaction d'un rapport sur les problématiques liées aux dispositions relatives aux enregistrements frauduleux dans les accords de registres-bureaux d'enregistrement. Le rapport sur les problématiques a été soumis au conseil du GNSO le 29 octobre 2008 et fournit une vue d'ensemble des dispositions existantes dans les accords de registres-bureaux d'enregistrement concernant les abus et inclut un nombre de démarches qu'il est recommandé de suivre. En décembre 2009, le conseil du GNSO a convenu de charger un groupe de travail d'examiner les questions ouvertes identifiées dans le rapport des politiques relatives aux enregistrements frauduleux, avant de décider s'il fallait, oui ou non, lancer un processus d'élaboration de politique (PDP).
- Un groupe de travail sur les politiques relatives aux enregistrements frauduleux (RAPWG) a été établi en février 2009.
- Le Conseil du GNSO s'est engagé à ne pas prendre de décision concernant le lancement d'un PDP sur les politiques relatives aux enregistrements frauduleux avant que le RAPWG n'ait présenté ses conclusions.

### 2.2 Prochaines étapes

- Bien que le RAPWG ne soit pas un groupe de travail sur un processus d'élaboration de politique (PDP), il a décidé, dans l'intérêt de la transparence et de la participation, de suivre la pratique des groupes de travail sur des PDP en produisant un rapport initial à soumettre à la considération et à la consultation publique avant de finaliser son rapport et ses recommandations à soumettre au conseil du GNSO. Le RAPWG révisera les commentaires reçus et émettra un rapport final suite à la clôture de la période de consultation publique.

### 2.3 Définition de l'abus et de l'enregistrement versus l'utilisation

- Le RAPWG a développé une définition consensuelle de l'abus qui a servi de fondement à l'étude plus détaillée du champ et de la définition d'un enregistrement frauduleux. Cette définition est :

*L'abus est une action qui :*

- a. cause un dommage réel et appréciable, ou est un prédicat matériel d'un tel dommage et*
- b. est illégale ou illégitime, ou autrement considérée contraire à l'intention et à la conception d'un but déclaré légitime, si un tel but est divulgué.*

Des notes et des restrictions se trouvent dans la section de définition de l'abus de ce rapport, ci-dessous.

- Les membres du RAPWG ont consacré de longues discussions aux différences entre les *problématiques d'enregistrement* et les *problématiques d'utilisation* et à la façon selon laquelle elles pourraient se croiser. Le RAPWG a trouvé que les distinctions pouvaient fournir des limites logiques pour l'élaboration de politiques, de même que l'accord d'accréditation de bureau d'enregistrement (RAA) et les accords de registres pouvaient permettre à l'organisation de soutien aux politiques des noms génériques (GNSO) d'élaborer des politiques consensuelles sur le sujet des enregistrements frauduleux. Le RAPWG convient que la compréhension et la différenciation entre les enregistrements frauduleux de noms de domaine et les utilisations frauduleuses de noms de domaine est essentielle dans le contexte stratégique de l'ICANN et que le manque de compréhension et de différenciation pouvait mener à la confusion.
- *Les problématiques d'enregistrement* sont liées aux activités essentielles liées aux noms de domaine et réalisées par les bureaux d'enregistrement et les registres. Celles-ci comprennent généralement (sans y être limitées) l'attribution de noms de domaines enregistrés ; la maintenance des informations d'enregistrement (Whois) et l'accès à ces informations ; le transfert, la suppression et la réattribution de noms de domaine et d'autres domaines présentés plus en détail ci-dessous. Elles font généralement partie du champ d'élaboration de politiques du GNSO. Un grand nombre de ces activités sont spécifiquement mentionnées dans les accords d'enregistrement comme étant sujettes à des politiques consensuelles et les politiques consensuelles existantes ont à voir avec ce genre de sujets.

- Par contre, les *problématiques d'utilisation* des noms de domaine concernent ce qu'un titulaire de nom de domaine *fait* avec son nom de domaine après la création de ce dernier – le but auquel le titulaire du nom de domaine le destine et/ou les services que le titulaire du nom de domaine offre par le biais de ce dernier. Ces problématiques d'utilisation sont souvent indépendantes des problématiques d'enregistrement ou ne les impliquent pas. Ce rapport explique comment l'utilisation du nom de domaine est un domaine dans lequel l'autorité de l'ICANN et du GNSO en matière d'élaboration de politiques est plus limitée.
- Dans la discussion relative aux enregistrements frauduleux versus les utilisations frauduleuses de noms de domaine, le RAPWG note que les enregistrements frauduleux peuvent survenir à des points variés du cycle de vie d'un nom de domaine. Le RAPWG a ainsi trouvé que faire la distinction entre les abus précédant la création du nom de domaine, les abus lors de la création du nom de domaine et les abus ultérieurs à la création, est quelquefois non applicable ou utile quand on examine si un abus est dans le champ pour l'élaboration de politiques.
- Pour faciliter ses délibérations, le RAPWG a établi une liste des abus et a abordé chaque abus figurant sur cette liste pour déterminer s'il existait une problématique d'enregistrement (le cas échéant), et examiner si ou comment il y avait une relation inhérente avec un nom de domaine ou un processus d'enregistrement.

## 2.4 Examen des enregistrements frauduleux potentiels

- Tel qu'ordonné par la charte du RAPWG, qui demandait de créer « une classification illustrative des abus connus », de réaliser une recherche « afin de comprendre quels étaient les problèmes qui pouvaient exister par rapport aux enregistrements frauduleux et leur champ et d'évaluer à fond les pratiques courantes des parties contractantes », le RAPWG a établi une liste des abus pour procéder par la suite à un examen plus approfondi. Dans chaque cas, le RAPWG a examiné l'activité en appliquant la définition de l'abus qu'il avait établie, en examinant quel champ et quelles problématiques stratégiques existaient, notamment si des problématiques d'enregistrement étaient essentiellement impliquées. Dans certains cas, le RAPWG a confirmé qu'il existait un abus et dans certains cas, il a trouvé

qu'il n'existait pas d'abus ou que l'abus n'appartenait pas au champ d'élaboration de politiques.

- Le chapitre 5 de ce rapport présente chaque abus plus en détail, y compris la problématique, la définition, le contexte et les recommandations. Les abus suivants sont couverts dans le chapitre 5 :
  - Le cybersquattage
  - Le délit d'initié
  - Les sites défouloirs ; les noms de domaine trompeurs et/ou grossiers
  - Les faux avis de renouvellement
  - La permutation de noms de domaine
  - Le paiement au clic
  - Le détournement du trafic
  - La fausse affiliation
  - Les pratiques de spéculation 'domain kiting / tasting',

## **2.5 Utilisation malveillante de noms de domaine**

- En plus des abus spécifiques décrits au chapitre 5, le RAPWG a discuté de quelques catégories et problématiques plus générales telles que l'utilisation malveillante de noms de domaine (chapitre 6).
- Le groupe de travail a examiné comment ces problèmes se rapportent au champ d'activités du groupe de travail ainsi qu'à celui d'élaboration des politiques du GNSO. En général, le RAPWG a trouvé que les utilisations malveillantes de noms de domaine présentaient des intersections limitées mais notables avec les problématiques d'enregistrement.
- Le RAPWG reconnaît que le crime électronique est une problématique importante pour la communauté de l'ICANN. La communauté de l'Internet exprime souvent à l'ICANN des préoccupations relatives à la conduite malveillante et, notamment, la mesure dans laquelle les criminels tirent parti des services d'enregistrement et de résolution de noms de domaine. Diverses parties – comprenant des entreprises, des consommateurs, des gouvernements et des entités d'application de la loi - demandent à l'ICANN et à ses parties

contractantes de surveiller la conduite malveillante et, si approprié, de prendre des mesures raisonnables afin de détecter, bloquer et réduire de telles conduites. La question qui se pose est qu'est-ce que l'ICANN peut raisonnablement faire dans le cadre de sa mission et des limites d'élaboration de politiques. En conséquence, le chapitre 6 explore la mission et les questions stratégiques pertinentes, y compris les problématiques telles que l'intention, les risques et l'indemnisation ; la demande de sécurité accélérée de registre (ERSR) ; et quelques exemples d'utilisations malveillantes telles que les pourriels, l'hameçonnage, les logiciels et programmes malveillants et l'utilisation de justificatifs d'identité volés.

## 2.6 Accès Whois

- Le RAPWG a trouvé que l'accessibilité essentielle du Whois avait un rapport inhérent avec les abus de processus d'enregistrement de noms de domaine et représentait une problématique clé liée à l'utilisation malveillante de noms de domaine. Il apparaît que les données Whois ne sont pas toujours accessibles sur une base garantie ou contrôlable, qu'elles ne sont pas toujours fournies par les bureaux d'enregistrement de manière fiable, consistante ou prévisible et que les utilisateurs reçoivent quelquefois des résultats WHOIS différents selon le mode ou le lieu de consultation. Il pourrait également y avoir des problèmes liés à l'application des obligations existantes. Ces problèmes empiètent sur les processus d'enregistrement, la prise de décisions des titulaires de noms de domaine et la capacité des parties dans tout l'Internet de résoudre une variété de problèmes. Plus d'informations se trouvent dans le chapitre 7.

## 2.7 Uniformité des contrats

- Trois objectifs spécifiques de la charte du RAPWG consistaient à :
  - comprendre s'il existait des enregistrements frauduleux qui pourraient être réduits ou mieux abordés en cas d'établissement de politiques systématiques relatives aux enregistrements frauduleux.
  - établir si et comment l'abus {d'enregistrements} était traité par les registres {et bureaux d'enregistrement} qui n'ont pas de {politiques} spécifiques en place, et

- identifier comment ces dispositions relatives aux enregistrements frauduleux sont {...} mises en œuvre en pratique et réputées efficaces en matière de traitement des enregistrements frauduleux.
- Le RAPWG a établi un sous-groupe chargé de déterminer l'état actuel de l'environnement des contrats et accords liés à l'ICANN pour discuter ensuite des conclusions avec l'ensemble du RAPWG. Ceci est décrit en détail dans le chapitre 8.

## 2.8 Métaproblématiques

- Le RAPWG a identifié des « métaproblématiques » liées à son travail et au repérage des questions d'abus. Ces métaproblématiques ont un certain nombre d'attributs en commun :
  - Elles sont débattues au sein de divers groupes de travail et groupes consultatifs simultanément.
  - Leur champ s'étend sur un certain nombre de politiques de l'ICANN
  - Des groupes précédents ont discuté de ces problématiques sans résolution satisfaisante
  - Elles méritent une discussion et une action importantes mais pourraient ne pas se prêter à une résolution par le biais des processus de politiques actuels
- Les deux métaproblématiques examinées dans le chapitre 9 sont :
  - l'uniformité de signalement – le RAPWG a identifié le besoin de plus d'uniformité dans les mécanismes de démarrage, de repérage et d'analyse des questions de violation de politiques.
  - le rassemblement et la diffusion des meilleures pratiques – le RAPWG a identifié un besoin et un avantage de créer et diffuser les « meilleures pratiques » liées à des aspects d'enregistrement et de gestion des noms de domaine, à l'adresse des membres compétents de la communauté de l'ICANN. Les meilleures pratiques devraient également rester actuelles et pertinentes. La question qui se pose est comment l'ICANN peut-elle soutenir de tels efforts de manière structurée.

## 2.9 Recommandations



- Se fondant sur les délibérations brièvement décrites dans ce rapport, le RAPWG propose les recommandations suivantes à la discussion et au retour d'informations de la part de la communauté.
- **Le tableau suivant n'est qu'un résumé et ne comprend pas le texte intégral des recommandations. Les lecteurs devraient se référer au rapport complet pour lire chaque recommandation dans son intégralité.**

<b><u>CYBERSQUATTAGE</u></b>		
Recommandation #1 :	<p>Le RAPWG recommande le lancement d'un processus d'élaboration de politique en demandant un rapport sur les problématiques afin d'examiner l'état actuel de l'URDP et d'envisager des révisions permettant de traiter le cybersquattage si besoin est. Cet effort devrait considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comment l'UDRP a traité le problème de cybersquattage à ce jour et toutes insuffisances / inégalités associées au processus.</li><li>• Si la définition du cybersquattage inhérente au langage existant de l'UDRP a besoin d'être révisée ou mise à jour.</li></ul>	<b><u>Consensus unanime</u></b>
<b><u>Recommandation #2 :</u></b> <b><u>Point de vue A</u></b>	<p>Le RAPWG recommande le lancement d'un processus d'élaboration de politique en demandant un rapport sur les problématiques afin d'examiner la pertinence et l'efficacité de l'application éventuelle des</p>	<b><u>Soutenue par 7</u></b> <b><u>membres du RAPWG</u></b>

<p><b><u>Point de vue B</u></b></p>	<p>mécanismes de protection des droits développés ailleurs dans la communauté (par ex. le programme des nouveaux gTLD) au problème du cybersquattage dans l'espace actuel des gTLD.</p> <p>Le lancement d'un tel processus est prématuré ; l'efficacité et les conséquences des mécanismes de protection des droits proposés pour les nouveaux TLD sont inconnues. La discussion des RPM devrait se poursuivre via le programme des nouveaux TLD. Il faudrait acquérir plus d'expérience de ces RPM avant d'examiner leur relation pertinente (le cas échéant) à l'espace des TLD existant.</p>	<p><b><u>Soutenue par 6 membres du RAPWG</u></b></p>
-------------------------------------	---	--

<p><b><u>DELIT D'INITIE</u></b></p>		
<p><b><u>Recommandation #1 :</u></b></p>	<p>La mesure dans laquelle les délits d'initiés ont lieu n'est pas claire et le RAPWG ne recommande pas d'élaboration de politique pour le moment. Le RAPWG suggère que le conseil surveille cette question et considère des démarches à venir si les conditions le justifient.</p>	<p><b><u>Consensus unanime</u></b></p>

<p><b><u>SITES DEFOULOIRS ; NOMS DE DOMAINE TROMPEURS et/ou GROSSIERS</u></b></p>		
<p><b><u>Recommandation #1 :</u></b></p>	<p>Ne pas faire de recommandation</p>	<p><b><u>Consensus</u></b></p>

<p><b><u>Autre point de vue</u></b></p>	<p>L'URDP devrait être revu pour déterminer quels changements de politique importants, le cas échéant, seraient nécessaires afin de traiter les inconsistances liées aux décisions sur les noms de domaine « défouloirs » et permettre l'application de mécanismes procéduraux accélérés d'importance en cas d'enregistrement de noms de domaine trompeurs qui induisent en erreur des adultes ou des enfants et les conduisent vers des sites choquants.</p>	<p><b><u>approximatif</u></b></p> <p><b><u>Soutenue par 4 membres du RAPWG</u></b></p>
<p><b><u>Recommandation #2 :</u></b></p> <p><b><u>Autre point de vue</u></b></p>	<p>Rejeter une recommandation proposée selon laquelle les registres développent les meilleures pratiques afin de limiter l'enregistrement de chaînes grossières ou injurieuses.</p> <p>Les registres devraient considérer l'élaboration de politiques de meilleures pratiques internes qui limiteraient l'enregistrement de chaînes grossières ou injurieuses afin de réduire les préjudices potentiels aux consommateurs et enfants.</p>	<p><b><u>Fort soutien</u></b></p> <p><b><u>Soutenue par 5 membres du RAPWG</u></b></p>

**FAUX AVIS DE RENOUVELLEMENT**

<p><b><u>Recommandation #1 :</u></b></p>	<p>Le RAPWG recommande que le GNSO renvoie</p>	<p><b><u>Fort consensus</u></b></p>
--	--	-------------------------------------

<b><u>Autre point de vue</u></b>	cette question au département de conformité contractuelle de l'ICANN pour des mesures d'application possibles, y compris l'enquête sur le mauvais usage des données WHOIS.  Une politique que la conformité pourrait appliquer ne semble pas exister	<b><u>Soutenue par 1 membre du RAPWG</u></b>
<b><u>Recommandation #2 :</u></b>	<b>La recommandation suivante est conditionnelle.</b> Le groupe de travail souhaiterait avoir les opinions du département de conformité de l'ICANN sur la recommandation #1 ci-dessus et le groupe de travail discutera davantage de la recommandation 2 en attendant le rapport final du groupe de travail avec impatience. Le RAPWG recommande le lancement d'un processus d'élaboration de politique en demandant un rapport sur les problématiques afin d'examiner les faux avis de renouvellement.	<b><u>Consensus unanime</u></b>

**PRATIQUES DE SPECULATION 'DOMAIN KITING / TASTING'**

<b><u>Recommandation #1 :</u></b>	La mesure dans laquelle le 'domain kiting' a lieu n'est pas claire et le RAPWG ne recommande pas d'élaboration de politique pour le moment. Le RAPWG suggère que le	<b><u>Consensus unanime</u></b>
-----------------------------------	---	---------------------------------

	conseil surveille cette question  (conjointement avec les révisions de 'domain tasting' en cours) et considère des démarches à venir si les conditions le justifient.	
--	---	--

**UTILISATION MALVEILLANTE DE NOMS DE DOMAINE**

<b><u>Recommandation #1 :</u></b>		<b><u>Consensus unanime</u></b>
	<p>Le RAPWG recommande la création de meilleures pratiques indicatives qui aident les bureaux d'enregistrement et les registres à traiter l'utilisation illicite de noms de domaine. Cet effort devrait être soutenu par les ressources de l'ICANN et devrait être créé via un processus communautaire tel qu'un groupe de travail ou un groupe consultatif tout en prenant en considération le besoin de sécurité et de confiance. L'effort devrait considérer les sujets suivants (sans s'y limiter) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• pratiques pour identifier les justificatifs d'identité volés</li><li>• pratiques pour identifier et étudier les formes usuelles d'utilisation malveillante (tels que les logiciels malveillants et l'hameçonnage)</li><li>• création de conditions de service anti-abus à inclure dans les accords entre bureaux d'enregistrement et titulaires de noms de domaine et à</li></ul>	

<p><b><u>Autre point de vue</u></b></p>	<p>utiliser par les opérateurs de TLD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• identification de noms de domaine compromis/piratés versus les noms de domaine enregistrés par des auteurs d'abus</li> <li>• pratiques pour la suspension de noms de domaine</li> <li>• gestion de sécurité d'accès au compte</li> <li>• ressources de sécurité d'utilité ou d'intérêt pour les bureaux d'enregistrement et les registres</li> <li>• enquête auprès des bureaux d'enregistrement et des registres afin de déterminer les pratiques employées et leurs taux d'adoption.</li> </ul> <p>Les utilisations de noms de domaine n'ayant pas de rapport avec des problématiques d'enregistrement sont un domaine dans lequel l'ICANN peut imposer aux parties contractantes des pratiques obligatoires.</p>	<p><b><u>Soutenue par 3 membres du RAPWG</u></b></p>
---	---	--

<b><u>ACCES WHOIS</u></b>		
<p><b><u>Recommandation #1 :</u></b></p>	<p>Le GNSO devrait déterminer quelle recherche et quels processus pourraient être nécessaires afin de garantir que les données WHOIS soient accessibles de manière</p>	<p><b><u>Consensus unanime</u></b></p>

	<p>pertinemment fiable, applicable et consistante. Le conseil du GNSO devrait considérer comment ceci pourrait être lié à d'autres efforts portant sur le WHOIS tels que la révision prochaine de la politique et de la mise en œuvre du WHOIS requise par la nouvelle affirmation d'engagements de l'ICANN.</p>	
<b><u>Recommandation #2 :</u></b>	<p>Le GNSO devrait demander que le département de conformité de l'ICANN publie plus de données concernant l'accessibilité du WHOIS, au moins une fois par an. Ces données devraient comprendre a) le nombre de bureaux d'enregistrement qui démontrent une pratique de restriction d'accès excessive à leurs serveurs de port 43 WHOIS, et b) les résultats d'un audit de conformité annuel de conformité à toutes les obligations contractuelles d'accès WHOIS.</p>	<b><u>Consensus unanime</u></b>

**UNIFORMITE DES CONTRATS**

<b><u>Recommandation #1</u></b> <b><u>Point de vue A</u></b>	<p>Le RAPWG recommande la création d'un rapport sur les problématiques afin d'évaluer si une base minimum de dispositions relatives aux enregistrements frauduleux devrait être créée pour tous les accords de l'ICANN appartenant au champ et, si cette base était créée, comment cette formulation devrait</p>	<b><u>Fort soutien</u></b>
---	--	----------------------------

<b><u>Point de vue B</u></b>	être structurée afin de traiter les formes les plus usuelles d'enregistrements frauduleux.  Contre la recommandation pour la préparation d'un rapport sur les problématiques tel qu'exprimé au point de vue A.	<b><u>Opposition importante</u></b>
------------------------------	--	-------------------------------------

**METAPROBLEMATIQUE : UNIFORMITE DE SIGNALEMENT**

<b><u>Recommandation #1 :</u></b>	Le RAPWG recommande que le GNSO et la communauté de l'ICANN plus élargie créent et soutiennent des processus de signalement uniformes.	<b><u>Consensus unanime</u></b>
-----------------------------------	--	---------------------------------

**METAPROBLEMATIQUE : RASSEMBLEMENT ET DIFFUSION DES MEILLEURES PRATIQUES**

<b><u>Recommandation #1 :</u></b>	Le RAPWG recommande que le GNSO et la communauté élargie de l'ICANN en général créent et soutiennent des mécanismes financés structurés pour le rassemblement et la maintenance des meilleures pratiques.	<b><u>Consensus unanime</u></b>
-----------------------------------	---	---------------------------------

## 2.10 Conclusions, recommandations et prochaines étapes

- Le RAPWG a pour but de compléter cette section du rapport lors de la deuxième phase du processus du groupe de travail, suite à la révision et à l'analyse des commentaires reçus pendant la période de consultation publique.